



08.02.2004 - 15:31 Uhr

ACS: Refus du contre-projet à l'initiative Avanti

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) a pris connaissance avec regret du résultat de la votation sur le contre-projet à l'initiative Avanti. Avec le refus de ce projet on a manqué la chance de pouvoir coordonner un renforcement équitable des infrastructures selon les besoins, non seulement pour le trafic individuel, mais encore, dans les agglomérations, pour le trafic public.

La mise à disposition d'infrastructures ne donne pas naissance au trafic. Le trafic est lié à la croissance de l'économie, à plus de commodité et au besoin de mobilité pendant les loisirs. Le rejet du contre-projet à l'initiative Avanti ne conduit de ce fait pas au gel de la densité du trafic à un niveau précis, mais à des problèmes en ce qui concerne le déroulement du trafic ferroviaire et routier supplémentaire qui est nécessaire à une économie prospère et qui est désiré par la population pour la satisfaction des besoins individuels.

Dès maintenant l'ACS va s'engager, dans le cadre des bases légales actuellement en vigueur, pour une mise en route de l'achèvement du réseau d'autoroutes accepté par les électeurs et des mesures nécessaires pour surmonter les futurs problèmes de trafic. Grâce aux taxes affectées perçues auprès des automobilistes, le financement est assuré dans le secteur des routes nationales. D'autres projets, notamment ceux du trafic public, devront être supportés par le budget général de la Confédération et des cantons, à cause du refus du contre-projet à l'initiative Avanti.

Contact:

Niklaus Zürcher
Directeur ACS
Tél. +41/31/328'31'22

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100471661> abgerufen werden.